

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2024
PROPOSES PAR L'ETABLISSEMENT
ALPHONSE BENOIT - L'ISLE SUR SORGUE

- ▶ Vu le code de l'éducation,
- ▶ Vu les orientations régionales pour une alimentation durable et responsable dans les services de restauration des lycées adoptées en Assemblée plénière le 16 mars 2018,
- ▶ Vu les orientations régionales 2023 adoptées par la Commission permanente du Conseil régional le 23 juin 2023, relatives aux tarifs de restauration et d'hébergement 2024.

Considérant qu'en application des orientations régionales relatives aux tarifs de restauration et d'hébergement 2024 :

- ▶ Le taux d'évolution des tarifs de demi-pension et d'internat est de +5%, cf annexe délibération n°23-0393 du 23 Juin 2023

Pour toute création de forfaits, veuillez à respecter les tarifs plancher et plafond

TARIFS ELEVES	Tarifs 2023 EPLÉ	Tarifs plancher 2024	Tarifs plafond 2024	Tarifs 2024 EPLÉ
Tarif ticket unique élève lycéen, apprentis, et stagiaire de la formation continue, professionnelle sanitaire et sociale	4,20€	3,70€	4,20 €	4,20€
Forfait DP 2 jours	262,00€	262€	295€	276€
Forfait DP 3 jours	385,00€	385€	431€	405€
Forfait DP 4 jours	503,00€	503€	536€	529€
Forfait DP 5 jours	597,00€	597€	623€	623€
Forfait internat (4 nuits)	1456,74€	1 473€	1 682€	1530€
Forfait internat (5 nuits)		1 688€	1 780€	
Forfait internat (6 nuits et plus)		1 751€	3 100€	
Autre forfait internat (préciser) 3 nuits	1165,34			1223,60 ✓
Autre forfait internat (préciser) 2 nuits	883,35			927,51 ✓
Autre forfait internat (préciser) 1 nuit	580,97			610,00 ✓
Autre forfait internat (préciser)				

Les lycées offrant uniquement la prestation "ticket" sont invités à proposer un forfait DP 3 jours afin de ne pas évincer du dispositif d'aide aux élèves boursiers les élèves ne comptabilisant pas un nombre suffisant de repas malgré eux (absence maladie, périodes formation...)

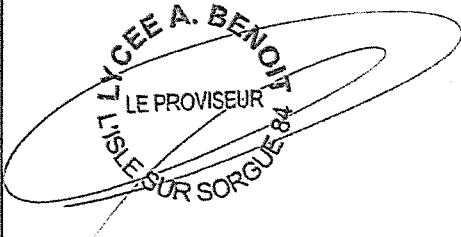
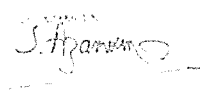
TARIFS DES COMMENSAUX

PRIX TICKET	TARIFS 2023	TARIFS 2024
Tarif commensaux 1 : INM ≤ 360 et contrats aidés et ARL tous indices confondus Lycée d'origine ou d'accueil Commensaux de droit personnels Région et Etat Reconduction des tarifs 2023	Plancher 2.60€ - plafond 3.70€ Tarif 2023 : 2,67€	Plancher 2.60€ - plafond 3.70€ Tarif 2024 : 2,67€
Tarif commensaux 2 : INM de 361 à 450	4.40€	4.40€
Tarif commensaux 3 : INM de 451 à 658	5.20€	5.20€
Tarif commensaux 4 : INM > 658	6.90€	6.90€
Hôtes de passage communauté éducative	7.80€	7.80€

AUTRES TARIFS	TARIFS 2023	TARIFS 2024
Petit-déjeuner communauté éducative	1.30€	1.30€
Nuitée élève	5.50€	5.50€
Nuitée communauté éducative	7.70€	7.70€
Nuitées exceptionnelles (Accueil de groupes avec petits-déjeuners, hébergement d'été)	Tarifs selon convention 7.70€ minimum	Tarifs selon convention 7.70€ minimum
Repas exceptionnels - Communauté éducative	Tarifs selon convention et/ou coût complet 15€ minimum	Tarifs selon convention et/ou coût complet 15€ minimum

Taux de participation aux charges communes (cf délibération n°23-0393 du 23 juin 2023)

Demi-pension : 15% Internes : 35% Commensaux : 15%

<p>Le Chef d'établissement</p>  <p>LYCEE A. BENOIT LE PROVISEUR SUR SORGUE 84</p> <p>Date : 18.09.2023</p>	<p align="center">ACCUSE RECEPTION DU CONSEIL REGIONAL DEVL/ Service Fonctionnement et Dialogue de Gestion</p> <p align="center">ACCORD</p>  <p align="right">Monsieur Samir AZAMOUN Date : 19 septembre 2023 Le Chef de service du SFDG</p>
--	---

Document à transmettre à la Région (DEVL-SFDG) au plus tard le 30 septembre 2023
par mail : tarificationsociale@maregionsud.fr